

DECISION DE RETROCESSION

Publication effectuée en vertu de l'article R 142-4 du Code Rural et de la Pêche Maritime, relatif à la publication des décisions de rétrocession

La SAFER Nouvelle-Aquitaine porte à la connaissance du public qu'elle a décidé de la (des) rétrocession(s) ci-après :

RS 87 21 0001 01

Commune de SAINT-LEGER-LA-MONTAGNE(87)

- Surface sur la commune : 7 ha 34 a 79 ca

- 'Le terrier': G- 283- 284- 285- 286- 287- 288 - 'Les coteaux de marzet': G- 798- 803 - 'Les vacheries': G- 716- 734- 776- 1069[776]- 1074[734]- 1075[721]- 1076[738]


Superficie totale : **7 ha 34 a 79 ca**

Attribuée à : **CEN NOUVELLE AQUITAINE** représenté(e) par Pierre SELIQUER
Pour un prix de vente de **7 750,00 € HT**, auquel s'ajoutent les frais d'intervention de la Safer

Motif de l'attribution : Acquisition de parcelles par un organisme de protection de l'environnement afin de préserver une tourbière située dans une Réserve Naturelle Nationale, avec mise à disposition des terres agricoles à des agriculteurs locaux, M CITERNE pour 90a 72ca et l'EARL des HIGHLANDS pour 5ha 69a 52ca

A SAINT-LEGER-LA-MONTAGNE, le 06 10 11 2022

Visa du Maire et cachet
(valant attestation d'affichage pendant le délai légal de 15 jours)



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE SAINT-LEGER-LA-MONTAGNE' around the top and '87 Haute-Vienne' around the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross, with a landscape below.